

prends plutôt plaisir. En répondant au débat, j'espère que le ministre nous donnera les chiffres exacts.

A la page 3265 du *hansard* du 10 février je lis la citation suivante:

...qu'il (le chômage) est le plus élevé dans tout le monde occidental.

Nous avons encore le taux de chômage le plus élevé du monde occidental. Dans l'état actuel des choses, je ne puis concevoir comment la Chambre pourrait accepter un bill semblable. Comment le pourrions-nous lorsque nous attendons l'exposé budgétaire et un nouveau projet de loi fiscale?

Il y a environ trois semaines j'étais à Trois-Rivières. J'ai vu dans un magasin un quartier de porc offert à 19c. la livre et le bœuf à 39c. la livre. Comment pouvons-nous relier ces 100 millions à des prix semblables? Qu'est-il advenu l'an dernier à ces 100 millions? Je suis producteur et je n'ai rien touché de cette somme. On n'a pas versé 100 millions l'an dernier et on ne les versera pas non plus cette année.

Lorsque le ministre donnera sa réplique, j'espère qu'il nous fournira une bonne réponse honnête, car il est temps que cela se produise à la Chambre. Lorsque j'éleve un porc, je peux peut-être le vendre 29c. la livre, mais que reçoit l'éleveur de Trois-Rivières, si le porc se vend 19c. la livre au détail? Il doit toucher environ 5c. la livre. On n'a pas dépensé les 100 millions en Alberta ni au Québec. J'attends la réponse du ministre.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je ne retiendrai pas la Chambre car il tarde au ministre de clore le débat. Il est évident qu'il lui faudra au moins jusqu'à quatre heures, et même plusieurs heures de plus, pour répondre au sérieux réquisitoire que ce projet de loi lui a valu à lui et au gouvernement. Je veux donc lui laisser toute latitude de se disculper avant le renvoi du bill au comité que j'anticipe.

Ce bill ne nous plaît pas. A notre avis, c'est une piètre loi. Nous osons à peine espérer que ce bill recèle un principe qui, après des amputations et des modifications suffisantes, puisse se transformer en une loi moindrement valable pour les agriculteurs de l'Ouest. Nous sommes donc enclins à nous opposer au bill dans sa forme actuelle, à le laisser passer sur division, mais nous voulons que le ministre et le gouvernement sachent bien que s'ils ne sont pas disposés à accepter des amendements sérieux au comité ou si de tels amendements sont rejetés au comité ou à l'étape du rapport, lorsque le bill sera lu pour la troisième fois, nous nous sentirons libres de voter contre.

• (3.20 p.m.)

Je tiens à ce que ce soit clair. A notre avis, le bill est une des mesures législatives et administratives proposées par le gouvernement qui constitue une sorte de génocide économique pour le petit cultivateur canadien, et notamment les cultivateurs, petits et moyens, de l'Ouest du pays. Il n'y a pas à en douter: en dépit de ce que le ministre, le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre de l'Agri-

culture (M. Olson) nous ont dit, le gouvernement s'est tracé une voie bien marquée qui ne peut mener qu'à l'exode des cultivateurs, par des moyens fiscaux et autres, vers les centres urbains. Je n'en discuterai pas, mais à mon avis, il agit mal. Notre parti s'est toujours opposé à ce genre de programme. Nous voyons ici un des rouages du programme législatif, du processus dont il nous a donné les grandes lignes, que le gouvernement veut nous faire adopter en vue d'atteindre cet objectif.

L'imprécision et le relâchement caractérisent les ententes internationales sur le blé. Le gouvernement a eu de très mauvaises expériences dans ce domaine. Le ministre parle de marchés conclus avec un pays ou un autre, mais je préfère parler de la vente de grain à un prix convenable et conformément aux ententes respectées par les pays en cause, ce qui aurait pour effet de produire un revenu amplement suffisant pour les cultivateurs canadiens.

Le ministre n'a pas fait un apport très utile en répétant après le premier ministre que le bill se heurte à une obstruction systématique. Il sait que nous appuyons les bons projets de loi que le gouvernement propose, même si nous en avons rarement l'occasion; mais quand le gouvernement présente des projets de loi insensés que mon parti et mes amis à ma gauche désapprouvent, nous nous opposons. Nous nous opposerons le temps qu'il faudra pour en faire connaître les faiblesses et les défauts aux Canadiens. C'est alors que le gouvernement crie à l'obstruction systématique.

Le gouvernement n'estime-t-il pas qu'en tant qu'oppositional ou simples députés, de ce côté-ci comme de l'autre, nous avons le devoir de souligner les faiblesses et les défauts des programmes législatifs. N'avons-nous pas la responsabilité de les souligner assez longtemps pour mettre la puce à l'oreille des Canadiens et les mettre en garde contre une situation dangereuse provoquée par de mauvaises propositions législatives du gouvernement.

Examinons la déclaration du ministre lorsqu'il a présenté ce bill. Il l'a exposé complètement en traitant de l'ensemble de la proposition législative, des amendements à la loi sur la Commission canadienne du blé et à la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, et le reste. Le ministre a dit que tout cela faisait partie du programme entier et que, somme toute, tout est bon. Je le répète, et j'espère que le ministre écoute: le gouvernement prépare une forme de génocide économique pour les petits agriculteurs du pays.

Pour mieux juger la conduite du gouvernement aujourd'hui et ses projets pour l'avenir, nous devons examiner ses réalisations passées. Le ministre a parlé du colza et du projet de loi qui s'y rapporte. Il s'agit d'une mesure très importante en ce qui concerne la stabilisation du revenu agricole, mais qu'ont accompli le gouvernement et le parti libéral pour la culture du colza en vue de stabiliser le revenu agricole? Au cours de la dernière guerre, le gouvernement libéral d'alors a présenté un programme d'encouragement à la culture du colza dans les régions du Canada qui s'y prêtaient. Le colza entrait dans la composition d'un substitut à un lubrifiant marin alors impossible